

Investir dans les diamants ? Attention aux arnaques !

Avec les taux d'intérêts bas qui frappent les banques et les assureurs, le rendement de l'argent liquide placé sur des comptes sécurisés est nul ou tout comme. Les épargnants sont donc tentés d'investir dans d'autres valeurs et les diamants ont la cote. Pour l'Autorité des Marchés Financiers, la vigilance est de mise car les arnaques se multiplient.

Des arnaques sur Internet dans les diamants d'investissement

Comme pour l'or, les personnes qui investissent dans les diamants n'achètent pas réellement des diamants dans le sens où elles n'ont pas un coffre-fort chez elles avec des pierres brutes ou taillées. Les diamants sont achetés par des sociétés spécialisées qui les stockent en leur nom et c'est tout le problème : jamais l'investisseur ne voit le reflet de ces pierres précieuses.

Ce n'est pas un placement interdit, loin de là : mais comme toujours les arnaques attendent les moins suspicieux au tournant. A tel point que l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a mis en garde les épargnants le 6 janvier 2017 car les offres frauduleuses se multiplient. Comme souvent, les escrocs promettent des rendements très supérieurs à la moyenne via des campagnes massives d'envoi d'e-mails.

L'argent versé, l'escroc disparaît

La technique utilisée est classique : dans des mails aux termes très agressifs les escrocs font miroiter des placements en diamants capables de permettre un rendement de 5 % à 8 % largement au-dessus du 0,75 % que rapporte le Livret A ou même des 2 % que rapportent les assurances-vie en fonds euro.

Un tel rendement a de quoi faire envie et certains épargnants se sont laissés prendre au piège grâce aux adresses prestigieuses utilisées par les escrocs (et qui sont, en fait, de simples boîtes postales). Les escrocs demandent donc un premier versement à la victime qui, rassurée par un discours bien rôdé, accepte.

Une fois l'argent reçu, les escrocs ont vite fait de disparaître : impossible de les contacter et, bien évidemment, impossible de récupérer l'argent de l'investissement.

L'AMF invite donc à la vigilance la plus totale et conseille aux victimes de porter plainte à la gendarmerie.